La piscine pour les femmes fait l'objet de débats

Elle s'est invitée sur la table du parlement

Cette semaine, nous vous révélions en exclusivité, que la piscine de Jambes était louée quelques dimanches après-midi par l'Union des Musulmans de Namur. Et ce, afin d'en réserver l'accès uniquement aux femmes. Cette décision a suscité beaucoup de débats au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les heures de natation réservées aux femmes à la piscine communale de Jambes, à l'initiative de l'Union des Musul-Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, comme nous vous le révélions cette semaine, l'asbl Je suis favorable à la mixité à dis. UNM loue depuis ce week-end la piscine certains dimanches après-midi afin d'en réserver l'usage aux femmes. L'accès n'est pas ouvert aux seules femmes musulmanes mais aux vier Maroy (MR). dans les piscines publiques pour des raisons éthiques, religieuses, nis, a été plus ferme. selon le site de l'UNM.

mur permet de mettre la piscine à la disposition de certains

publics à des plages horaires dé- une solution d'offrir un service terminées. L'UNM n'est pas d'ailleurs pas la seule à avoir pris cette initiative : il en va de même d'une association de seniors et une autre de personnes moins valides. Qui plus est, il s'agit de moments où la piscine est en principe fermée et l'accès en est ouvert à toutes les femmes, quelle que soit leur re-

« LA MIXITÉ, C'EST NÉCESSAIRE »

« Je suis favorable à la mixité mans de Namur (UNM), ont sus- mais le règlement communal ne cité mercredi des réactions contient pas une disposition contrastées au parlement de la contre laquelle je devrais m'insurger en tant que ministre des

> chaque fois que c'est possible. Il ne faut pas tenter de voir des problèmes là où il n'y en a pas», a expliqué le ministre des Sports, René Collin, interrogé par Oli-

« femmes qui ne savent pas aller Le ton de la ministre de l'Egalité des chances, Isabelle Simo-

cessaire à l'égalité entre homme Un règlement de la Ville de Na- et femme. Il s'agit pour les pouvoir publics d'appliquer ce principe. Je ne pense pas que ce soit

différencié.

L'asbl qui a fait de choix a le droit de le faire mais j'estime que c'est une très mauvaise solution à un vrai problème, le sexisme ordinaire», a déclaré Mme Simonis, en réponse à Christiane Vienne

La ministre souhaite débattre avec les associations qui font ce choix des raisons qui les y poussent.

Ecolo s'est étonné de la différence de ton des deux ministres. « Serait-il possible d'avoir une troisième question d'actualité pour connaître la position commune du gouvernement? « a demandé Christos Doulkeri-

Le MR -pourtant membre de la majorité communale à Namura dénoncé cette séparation au sein d'une infrastructure pu-

« Cela ne contribuera pas au vivre-ensemble. C'est le contraire même de ce que doivent faire les services publics. Le MR continuephysiques, médicales ou autres», « La mixité est une condition né- ra à s'opposer à tout ce qui peut être des accommodements raisonnables», a souligné M. Ma-





